



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 21 décembre 2001

ARTT - Annexe au protocole cadre

Conseillers en exercice : 45

Votants : 41

Convocation du Conseil Municipal :
le 13 Décembre 2001

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 26 décembre 2001

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Alain BAUDIN, M. Gérard NEBAS, Mme Nicole GRAVAT,
M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Guillaume JUIN, Mme Françoise
HALAT, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Luc DELAGARDE, M.
Joël RENOUX, M. Rodolphe CHALLET

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, M. Robert PLANTECOTE, Mme Danièle GANDILLON,
M. Michel GENDREAU, Mme Geneviève RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, Mme
Marie-Edith BERNARD, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Rémy LANDAIS, M.
Bernard JOURDAIN, M. Michel PAILLEY, Mme Valérie UZANU, Mme Nathalie
HIBERT, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, Mme Elisabeth
BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, M. Jean-Louis EPPLIN,
M. Stéphane TRONEL

Secrétaire de séance : Rodolphe CHALLET

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Catherine DEGUERCY donne pouvoir à M. Gérard NEBAS.
M. Gérard ZABATTA donne pouvoir à Mme Andrée CHAREYRE.
Mme Isabelle RONDEAU donne pouvoir à Mme Valérie UZANU.
M. Alain GARCIA donne pouvoir à Mme Jacqueline LEFEBVRE.
M. Dominique GUIBERT donne pouvoir à M. Franck GIRAUD.
Mme Michelle LE FRIANT donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.
Mme Christabelle CHOLLET donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.

Excusés :

Conseillers :

M. Jacques LAMARQUE, Mme Catherine REYSSAT, M. Amaury BREUILLE, Mlle Karen
NALEM

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 décembre 2001

Direction Ressources Humaines

ARTT - Annexe au protocole cadre

Monsieur Luc DELAGARDE, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Après avis du Comité Technique Paritaire du 22 octobre 2001 et par délibération du 12 novembre 2001, vous avez adopté le protocole cadre relatif à l'ARTT applicable au personnel de la Ville au 1^{er} janvier 2002.

Il convient, après consultation des agents et des partenaires sociaux (CTP du 21 décembre 2001) de déterminer les modalités de mise en œuvre du protocole.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- adopter l'annexe au protocole ci-joint.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	30
Contre :	0
Abstention :	11
Non participé :	0
Excusés :	4

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjoint Délégué

Luc DELAGARDE

[Ordre du jour](#)